



# Journal du service de prévention et contrôle des infections, milieux hors hospitaliers (PCI)

N°06 – Avril 2026

## Fin du port du masque en continu dans les installations du CISSS de la Montérégie-Ouest

Considérant l'amélioration de la situation épidémiologique du CISSSMO depuis les dernières semaines, la baisse du nombre de cas de virus respiratoire (incluant la COVID-19), le service PCI et PPMET retirent le port du masque de procédure. Ainsi, depuis le 16 mars 2026, le port du masque de procédure ne sera plus requis chez les travailleurs de la santé, les médecins, les stagiaires, les bénévoles, les proches aidants, les visiteurs, ainsi que chez les usagers asymptomatiques.

## Politique de nettoyage et de désinfection de bas niveau des équipements médicaux

Dans le but d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, ainsi que de maintenir des pratiques exemplaires en matière de PCI, la politique de nettoyage et de désinfection de bas niveau des équipements médicaux est maintenant accessible via **intranet** et doit être appliquée rigoureusement dans toutes les installations de soins et services du réseau. Cette politique s'inscrit dans le cadre des pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada.

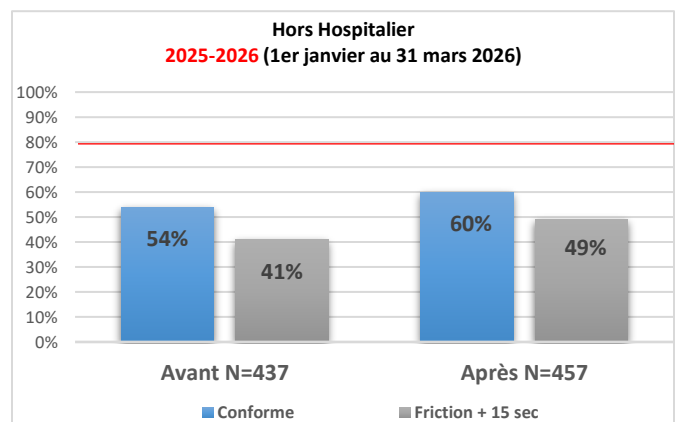
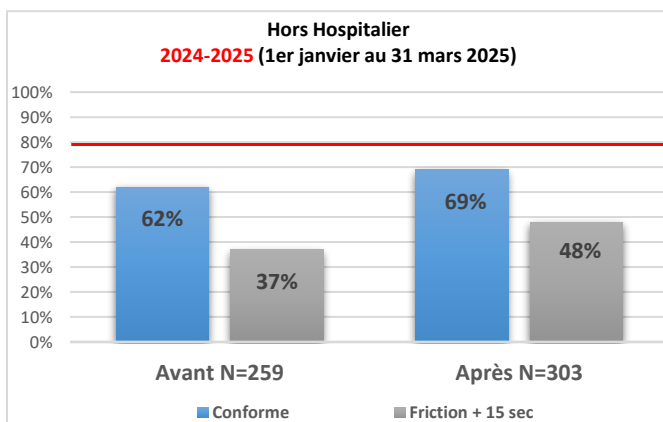
- [Politique clinique - Nettoyage et désinfection de bas niveau des équipements médicaux](#)
- [Registre des équipements](#)
- [Affiche zone propre](#)
- [Affiche zone souillée](#)
- [Foire aux questions – Nettoyage et désinfection de bas niveau des équipements médicaux](#)
- [Note de service – Audits périodiques d'inspection visuelle des zones propres ou souillées](#)

## Nouveaux outils

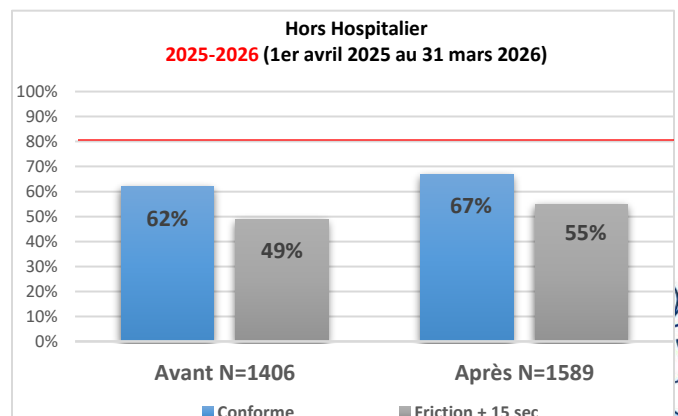
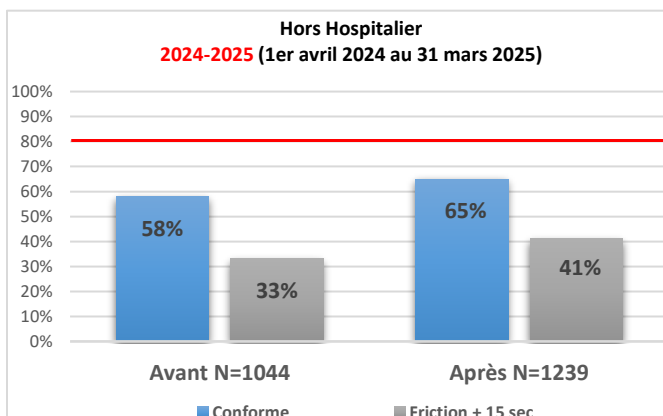
Capsule sur les pratiques de base : [cliquez ici](#)

Capsule sur le *staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM) : [cliquez ici](#)

## Bilan des audits en hygiène des mains – Périodes 10 à 12



## Bilan des audits en hygiène des mains – Année complète



\* La cible du CISSSMO a été fixée à 80% de conformité pour les moments avant et après selon l'entente de gestion du MSSS.

Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez nous écrire au :  
pci.horshospitaliers.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca